



Accrochage sur un parking

Par **Elodie_38**, le **31/01/2014 à 13:14**

Bonjour, Hier j'ai eu un accident sur parking d'une zone commerciale et j'aurais souhaiter avoir vos avis sur la répartition des tords. Je sortait d'une allée et l'autre conducteur est arrivé sur ma gauche au niveau de l'intersection. Mon copain me soutiens que sur à parking c'est automatiquement de 50-50. Moi je serais plutôt sur la règle de la priorité à droite, se qui donnerai 100% des tord à l'autre conducteur. Qu'en pensez vous? Merci

Par **Lag0**, le **31/01/2014 à 13:17**

Bonjour, A partir du moment où c'est un parking ouvert à la circulation publique, même s'il est privé, le code de la route s'applique totalement, y compris donc, les règles de priorité.